

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1: IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du Produit: TechMVC Moisture Vapor And Alkalinity Barrier Part B

Code du Produit: Non Disponible

1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

Utilisation: Barrière Époxyde d'humidité

1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom/Adresse: Custom Building Products
Five Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de Téléphone: 1-(800)-272-8786

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de Téléphone d'urgence: INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)

Toxicité Aiguë – Orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée	Catégorie 1C
Lésions oculaires graves	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition Répétée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition Unique	Catégorie 3

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012

2.2a MOT INDICATEUR:
DANGER!

2.2b MENTION DE DANGER
Nocif en cas d'ingestion
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Provoque des lésions oculaires graves
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut causer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut causer une irritation respiratoire

2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



2.2d AVERTISSEMENTS

i. PREVENTION	Porter des gants imperméables/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection respiratoire. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
ii. INTERVENTION	Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un centre antipoison/un médecin. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si exposé ou concerné: consulter un médecin. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
iii. ENTREPOSAGE	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
iv. ELIMINATION	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

2.3b TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	1477-55-0	10 – 30%*
Paratertiarybutylphénol	98-54-4	10 – 30%*
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	3236-53-1	5 – 10%*
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	90-72-2	1 – 5%*
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	10563-29-8	1 – 5%*

*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
Peau:	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
Inhalation:	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Ingestion:	Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et production de larmes, avec une rougeur marquée et un gonflement de la conjonctive.
Peau:	Provoque des brûlures graves de la peau. La manipulation peut provoquer une peau sèche, une gêne, une irritation et une dermatite.
Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Remarque pour le médecin : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Traitements spécifiques : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 INFLAMMABILITE

Inflammabilité: Non inflammable/Non combustible selon les critères SIMDUT / OSHA HAZCOM2012

5.2 AGENTS D'EXTINCTION

5.2a. Agents d'extinction appropriés:
Traiter pour les matériaux environnants.

5.2b. Agents d'extinction non appropriés:
Non Disponible

5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

5.3a. Produits de combustion:
Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes d'azote.

5.3b. Données sur les risques d'explosion:

i. **Sensibilité au choc mécanique:**
Non Disponible

ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**
Non Disponible

5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Méthodes de confinement: Ramasser tout produit utilisable. Ne pas déverser dans les égouts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié (PPE).

Méthodes de nettoyage:

Absorber le produit renversé avec un média absorbant et balayer. Éliminer le matériel non désiré conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

Manipulation:

Utiliser dans des zones bien ventilées. Porter des gants imperméables/un équipement de protection des yeux/une protection respiratoire. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, sauf indication contraire du fabricant. Ne pas entrer dans les yeux. Ne passez pas sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Ne prenez pas en interne.

Conseils généraux d'hygiène:

Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITÉ

Entreposage:

Garder sous clef. Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à la température ambiante et garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition Au Travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Disponible	0.1 mg/m ³
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Non Disponible
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Non Disponible
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	Non Disponible
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Disponible	Non Disponible

8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie:

Utiliser une ventilation / aération adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

8.3a. Equipement de protection individuelle:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières et les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial)
- ii. **Protection de la peau:**
 - 1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
 - 2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriés.
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques de santé et d'hygiène industrielles établies.

Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur etc.)	Liquide Ambre
Odeur	Amine
Seuil d'odeur	Non Disponible
pH	11.5 – 12.2
Point de fusion / Point de congélation	Non disponible
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition	>100°C (>212°F)
Point d'éclair	>93.3°C (>200°F)
Taux d'évaporation (Eau=1):	Non Disponible
Inflammabilité:	Non inflammable/Non Combustible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Pression de vapeur	Non Disponible
Densité de vapeur	Non Disponible
Densité relative / gravité spécifique	0.95 – 1.15 g/mL
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non Disponible
Température d'inflammation spontanée:	Non Disponible
Température de décomposition:	Non Disponible
Viscosité (cps):	Non Disponible
COV	<30 g/L lorsque mélangé correctement avec les parties A

Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

10.1. REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Garder au sec.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Peut former des N-Nitrosamines susceptibles de se former lorsque le produit est exposé à l'acide nitreux, aux nitrites ou à des atmosphères à fortes concentrations en oxyde nitreux.

10.4. CONDITIONS A EVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts et Oxydants.

10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Lors de la décomposition, ce produit peut donner de l'acide nitrique, de l'ammoniac, de la nitrosamine

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES

Yeux: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et production de larmes, avec une rougeur marquée et un gonflement de la conjonctive.

Peau: Provoque des brûlures graves de la peau. La manipulation peut provoquer une peau sèche, une gêne, une irritation et une dermatite.

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

Toxicité Aiguë (ATE _{mix} = 1,583 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Listé
Paratertiarybutylphénol	Non Listé
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Listé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Listé
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Listé

11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
Corrosion/Irritation cutanée:	Provoque des brûlures de la peau
Dommage/Irritation grave oculaire:	Provoque des lésions oculaires graves
Sensibilisation des voies respiratoires:	Non Classés
Sensibilisation de la peau:	Peut provoquer une allergie cutanée
Exposition unique - STOT:	Peut irriter les voies respiratoires
Danger d'aspiration:	Non Classés
A LONG TERME	
Cancérogénicité:	Non Classés
Mutagénicité des cellules germinales:	Non Classés
Toxicité pour la reproduction:	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Exposition Répétée –STOT:	Peut causer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Effets Antagonistes/Synergiques	Non Classés

Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

12.1. ECOTOXICITE

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau

Ecotoxicité		
Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	12 mg/L, Scenedesmus subspicatus	Non Disponible
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Non Disponible
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Non Disponible
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	175 mg/L, Cyprinus carpio
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	9.2 mg/L, Daphnia magna	>100 mg/L, Brachydanio rerio

12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

Section 13: ELIMINATION

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Eliminer produit et contenant dans le respect des les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

Non Disponible

Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
NUMERO ONU:	NUMERO ONU:	NUMERO ONU:
UN2735	UN2735	UN2735
DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:
Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)	Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)	Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)
CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):	CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):	CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):
Classe 8	Classe 8	Classe 8
GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):	GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):	GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):
III	III	III
Exception de quantité limitée <= 5L	Exception de quantité limitée <= 5L	Exception de quantité limitée <= 5L

En résumé: Le produit est réglementé par le DOT / TDG / IATA et d'autres réglementations de transport.

14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Polluant marin conformément aux réglementations IATA et IMDG

14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Canada: Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

Etats-Unis: Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Paratertiarybutylphénol	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

15.3. DU DROIT DE SAVOIR LOIS LISTES POUR LES ETATS-UNIS

Proposition 65 de la Californie:	Ce produit NE contient pas de substances connues pour l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales et / ou des problèmes de la reproduction.
Du "Droit de Savoir" pour autres listes états des Etats-Unis:	Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA): CAS#1477-55-0 Paratertiarybutylphénol: CAS#98-54-4 1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-: CAS#3236-53-1 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol: CAS#90-72-2 1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-: CAS#10563-29-8

15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Oui	LIS
Paratertiarybutylphénol	Oui	LIS
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Oui	LIS
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Oui	LIS
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Oui	LIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

DANGER POUR LA SANTÉ

4 EXTRÊME: très toxique, peut être mortel en cas d'ingestion ou d'inhalation.

3 GRAVE: toxique, un effort ou de protection, complet et un appareil de respiration doivent être portés.

2 MODÉRÉ: les appareils de protection et un masque facial doivent être portés.

1 FAIBLE: un appareil de respiration peut être porté.

0 MINIME: aucune précaution nécessaire.

DANGER D'INFLAMMABILITÉ

4 EXTRÊME: gaz ou liquide extrêmement inflammable. Point d'éclair en dessous de 73°F (22.8°C).

3 GRAVE: inflammable. Point d'éclair 73°F à 100°F (22.8 à 37.8°C).

2 MODÉRÉ: combustible. Nécessite une chaleur modérée pour s'enflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93.3°C).

1 FAIBLE: peu combustible. Nécessite une forte chaleur pour s'enflammer.

0 MINIME: ne brûle pas dans des conditions normales.

RISQUE SPÉCIFIQUE

Oxydant

Acide

Alcalin

Corrosif

Ne pas utiliser d'eau

Radiation

RISQUE D'INSTABILITÉ

4 EXTRÊME: explosif à température ambiante.

3 GRAVE: peut exploser si chauffé ou chauffé sous confinement (sans mélange avec de l'eau).

2 MODÉRÉ: instable. Peut réagir avec de l'eau.

1 FAIBLE: peut réagir si chauffé ou mélangé avec de l'eau.

0 MINIME: normalement stable. Ne réagit pas avec l'eau.

Indice De Danger

4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

NFPA

HMIS

3 SANTÉ	INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	
1 INFLAMMABILITÉ	A	G
0 RÉACTIVITÉ	B	H
G PROTECTION INDIVIDUELLE	C	I
	D	J
	E	K
	F	X ★

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

CP65	Proposition 65 de la Californie
OSHA (O)	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail)
ACGIH (G)	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) - A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé - A2 – Agent cancérigène pour les humains – Soupçonné - A3 – Agent cancérigène pour les animaux - A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains - A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CIRC (I)	Centre International de Recherche sur le Cancer • 1 – L'agent (mélange) est cancérogène pour les humains • 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire. • 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire. • 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'humain • 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'humain.
NTP (N)	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) • 1 – Connus pour être cancérogène • 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérogène

Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Date de Préparation: 21 Octobre 2013

Version: 2.2

Date de Révision: 16 Août 2022

Clause de non-responsabilité: Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par une exposition à la silice contenue dans nos produits.

Préparé par: Custom Building Products
Téléphone: (800)-272-8786
www.custombuildingproducts.com

Fin de la Fiche de Données de Sécurité